



## Monuments et Sites

[Introduction](#)  
[Actions](#)  
[Acteurs](#)  
[Faq](#)  
[Liens](#)

[Accueil](#) [Contact](#) [NL](#)

[Classements](#) - [Restaurations et subventions](#) - [Archéologie](#) - [Valorisation du patrimoine](#) - [Sensibilisation](#)

### RESTAURATIONS ET SUBVENTIONS

En contrepartie des obligations entraînées par le classement de son bien, le propriétaire qui désire restaurer ce bien bénéficie de l'avantage non négligeable d'une intervention financière régionale à hauteur de 40% du budget de restauration s'il en fait la demande auprès de la Direction des Monuments et des Sites. Des spécialistes issus de ce service pourront utilement conseiller ce propriétaire pour que son bien soit restauré dans les meilleures conditions possibles et qu'il reçoive une affectation rentable. Dans le cas de bâtiments publics, l'intervention régionale peut même couvrir 80 % du budget de restauration.

Sous les précédentes législatures, le budget régional alloué à la restauration du patrimoine privé tournait autour du 1.000.000€ Aujourd'hui, c'est 10.000.000€ soit dix fois plus, qui sont disponibles pour l'aide aux particuliers soucieux de préserver leur patrimoine. En outre, deux nouveaux articles budgétaires permettent depuis peu d'affiner et d'améliorer davantage ce soutien au secteur privé. Il s'agit d'une part de l'allocation budgétaire liée à la campagne " L'Art dans la Rue et dans la Maison " qui peut accorder une aide financière pour la restauration de biens non classés relevant du patrimoine non-monumental, comme une grille, un sgraffite ou toute autre décoration intérieure ou extérieure, publique ou privée. D'autre part, une allocation dite de " travaux réalisés par la Direction des Monuments et Sites " autorise, après analyse du dossier, la prise en charge totale des frais de restauration d'un bien privé, ce compris le financement de l'éventuelle étude préalable et les travaux proprement dits.

#### Quelques exemples de restaurations, réhabilitations et projets en Région de Bruxelles-Capitale :

##### Place des Martyrs (Bruxelles)

Au début du mois de mars 2002, la place des Martyrs est entrée dans une importante phase de son processus de réhabilitation après des années de discussions difficiles. À côté de bâtiments déjà rénovés et transformés en bureaux ou appartements, un projet de logement a été unanimement approuvé pour deux îlots. Cette affectation est plus conforme à l'esprit de cette place conçue dès 1774 en style néoclassique par Claude Fisco pour créer de l'habitat bourgeois à Bruxelles.

##### Hôtel Aubecq (avenue Louise - Ixelles)

Le cas de l'Hôtel Aubecq témoigne d'une volonté régionale de réparer les erreurs du passé en matière de patrimoine. Œuvre majeure de Victor Horta, cette demeure fut démolie en 1950 à l'initiative du Ministère des Travaux publics mais l'État fit à l'époque l'acquisition des matériaux en vue d'une reconstitution de l'hôtel en un autre lieu. En décembre 2001, la Région de Bruxelles-Capitale demanda au pouvoir fédéral que lui soient transférés les restes de l'Hôtel Aubecq afin de réaliser les études scientifiques indispensables à une meilleure connaissance, puis à la potentielle reconstruction de ce bâtiment.

##### Villa Gosset (avenue de l'Horizon 21-23 - Woluwe-Saint-Pierre)

Classée depuis 1994, la remarquable villa Gosset de style Art Déco a été pendant deux ans l'objet d'une restauration de grande ampleur à l'initiative de son nouveau propriétaire et ce après de nombreuses années d'abandon. Plus de 415.000 € de subventions régionales ont donc été octroyés à cette occasion par délégation du Gouvernement. Effectuée dans le plus grand respect de l'esthétique du bâtiment, cette restauration est exemplaire dans sa démarche de conservation et de restitution de la situation d'origine.

##### Façade de la maison sise rue du Persil 6-8 (Bruxelles)

Lors d'investigations préalables, les spécialistes ont constaté que l'enduit de la façade, donnant sur la place des Martyrs, de l'immeuble sis rue du Persil 6-8 était très particulier et que sa restauration occasionnerait des frais dépassant la subvention habituellement accordée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale pour cette tâche. Pour la première fois, la Région a alors accepté d'allouer une subvention complémentaire, prenant donc en charge 60 % du budget de restauration de la façade (soit 270.000 € qui pourra être restituée à l'identique et servira de référence en matière de restauration de qualité.

##### Façade de la maison sise avenue Ducpétiaux 90 (Saint-Gilles)

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2001 qui avaient pour thème " Le patrimoine et ses métiers ", la Région de Bruxelles-Capitale a octroyé une subvention de 7.000 € destinée à couvrir l'entièreté du budget de restauration des beaux sgraffites de la façade de l'avenue Ducpétiaux. Ce chantier sur immeuble privé, réalisé à la demande de la Région, a ainsi permis au public d'apprécier la qualité esthétique de ces décors et de comprendre à la fois la difficulté et la nécessité de restaurer ce type de patrimoine qui souligne la personnalité de Bruxelles.

##### Grille des anciens ateliers Wolfers (avenue Roger Van Den Driessche 28A - Woluwe-Saint-Pierre)

Rare témoin de ferronnerie Art nouveau à Woluwe-Saint-Pierre, la superbe grille et les pilastres d'entrée donnant accès aux anciens ateliers des frères Wolfers font l'objet d'une aide financière régionale de 40 % du budget établi pour leur restauration sur l'allocation d'aide à la restauration et à la conservation du petit patrimoine. Comme

l'ensemble n'est pas classé, cette allocation permet exceptionnellement d'attribuer des subsides à ce type de bien qui ne pourrait autrement en bénéficier, contrairement aux bâtiments faisant l'objet d'un classement.

[>> top](#)

#### **Chapelle Saint-Marcou (Église du Sablon - Bruxelles)**

Construite en 1690 par la famille Tour et Tassis, la chapelle Saint-Marcou présente un magnifique décor de peintures murales en faux marbre et de statues nécessitant d'urgentes restaurations d'un montant de 250.000 € et qui ont débuté en 2002. Suite à un accord avec la Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale est maître de l'ouvrage et a chargé la Direction des Monuments et des Sites de l'entreprise de remise en état des décors. De plus, la restauration de la chapelle Saint-Marcou est soutenue à concurrence de 25.000 € par UCB Group, mécène de l'opération.

#### **I.N.R. (place Flagey - Ixelles)**

Célèbre " paquebot " de la place Flagey, la Maison de la Radio retrouvera après restauration une affectation conforme à sa structure imposante : devenir un lieu de rendez-vous incontournable pour l'image et le son. En classant certaines parties de l'I.N.R., la Région a voulu intervenir à hauteur de 10.000.000 € dans le budget de restauration (sur un total de 42.100.000 €). C'est un cas unique de mécénat collectif autour d'un concept culturel qui permet en outre le sauvetage d'un haut lieu du patrimoine bruxellois.

#### **Eglise Saint-Nicolas (rue au Beurre - Bruxelles)**

L'Église Saint-Nicolas est un des derniers exemples d'église médiévale avec maisonnettes adossées et n'a jamais connu de véritable restauration. Décidé en juillet 2001, le financement de sa restauration est établi dans le cadre d'un accord de coopération avec le Ministère fédéral des Communications et de l'Infrastructure qui intervient parallèlement à la Région pour un montant de 2.555.000 € (sur un total de 6.616.000 €). Les travaux sont en cours et devraient durer plus de deux ans.

#### **Jardins de l'Abbaye de la Cambre (Bruxelles - Ixelles)**

La restauration des jardins de l'Abbaye de la Cambre a débuté en juin 1998 afin de rendre à ce lieu prestigieux sa beauté originelle. Hors intervention régionale de 500.000 € pour l'étude scientifique préalable, le site est le premier espace vert classé à bénéficier d'un accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'État fédéral. Cette opération de rajeunissement de près de 6.000.000 € incluant de nouvelles plantations et la restauration des grilles, escaliers, parterres et pièces de mobilier urbain, a été achevée durant l'été 2002 et inaugurée officiellement par Willem Draps le 28 septembre 2002.

#### **Ancienne " Presse socialiste " (rue des Sables 29-35 - Bruxelles)**

Combinant les styles Art nouveau et moderniste, le complexe de l'ancienne " Presse socialiste " est un des exemples les plus marquants de ces bâtiments désaffectés depuis longtemps, dont la restauration est trop lourde à assumer financièrement pour le seul propriétaire. Grâce à l'action de la Cellule de Veille, l'ancienne " Presse socialiste " a été classée le 13 juin 2002, ce qui permettra à la Région d'intervenir à concurrence de 40 % dans le budget de restauration et d'assurer ainsi un réel avenir à ce bel ensemble de bâtiments.

[>> top](#)